



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°315 DU 25 AVRIL AU 1 MAI 2022**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 18 personnes tuées dont 14 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée, 4 victimes de VSBG, 1 personne torturée et 9 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 4 femmes et 1 enfant tués, 1 garçon violé et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des faits sécuritaires ont été relevés dans les différentes localités du pays.

## **LES GRANDS TITRES**

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*

*II. AUTRES FAITS SECURITAIRES*

## CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	5
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE</i>	7
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	7
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES</i>	8
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	9
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	9
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	9
<i>II. AUTRES FAITS SECURITAIRES</i>	10
<i>III. CONCLUSION</i>	11

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CNDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
<b>CNL</b>	: Congrès National pour la Liberté
<b>ECOFO</b>	: Ecole Fondamentale
<b>PJ</b>	: Police Judiciaire
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>RN</b>	: Route Nationale
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA VIE**

#### **I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES**

##### ***Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Shombo, province Karuzi***

En date du 28 avril 2022, vers 3 heures du matin, sur la colline et zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, un prénommé Eric, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans, a été tué par des Imbonerakure dont Vumiriya, responsable collinaire du parti CNDD-FDD, âgé de 38 ans, sur la colline Rusi, à l'aide des seringues, en lui tirant du sang jusqu'à ce qu'il meure et pour le dissimuler, ils lui ont frappé au niveau du visage et lui ont écrasé la tête avec des grosses pierres. Selon des sources sur place, ils ont transporté le cadavre sur une mon-

tagne de la colline Gikombe frontalière avec la colline Rusi. Selon les mêmes sources, la victime était avec un groupe de 3 autres personnes originaires de la commune Nyabikere qui allaient prendre un véhicule à la RN12 pour se rendre à Makamba à la recherche du travail et elles ont rencontré un groupe d'Imbonerakure en patrouille sur la colline et zone Rusi de la commune Shombo. Ces Imbonerakure ont arrêté Eric tandis que les trois autres ont pu s'échapper. Ces derniers sont allés informer la famille d'Eric qui est allée le chercher et ils ont trouvé son cadavre. En date du 29 avril 2022, Vumiriya, a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Shombo.

#### **I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Gisagara, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2022 indique qu'en date du 17 avril 2022, sur la sous-colline Kigoti, colline Ramba, commune Gisagara, province Cankuzo, un corps sans vie de Daniel Bucumi, cultivateur, âgé d'une soixantaine d'années, a été retrouvé dans un cours d'eau de cette sous-colline. Selon des sources sur place, sur son cou, il y avait un habit utilisé pour l'égorger. Son pantalon était tiré jusqu'aux genoux. Selon les mêmes sources, Daniel Bucumi était porté disparu en date du 16 avril 2022. Il a été enterré le même jour.

##### ***Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mishiha, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2022 indique qu'en date du 12 avril 2022, sur la colline Buyongwe I, zone Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo, un corps sans vie de Marthe Macumi, âgée de 70 ans, a été retrouvé dans une brousse. Selon des sources sur place, cette victime avait une grande blessure au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, les mobiles et les auteurs de cet assassinat n'ont pas été connus.

##### ***Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Gisagara, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2022 indique qu'en date du 21 avril 2022, sur la colline et commune Gisagara, province Cankuzo, un corps sans vie de Chadrack Ndayisenga, âgé de 14 ans, élève en 3<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Gisagara, a été retrouvé dans une brousse de Gahama, à environ 3 km de la colline Gitanga, sa colline de résidence. Selon des sources sur place, l'enfant était porté disparu depuis le 13 avril 2022. Selon les mêmes sources, il avait été vu pour la dernière fois en date du 13 avril 2022, sur la sous-colline Gitongo, colline Gisagara quand il entra dans une boutique chez Abraham Buryindeke alias Kiwi avec son vélo. L'enfant qui était avec lui a attendu sa sortie de la boutique mais en vain. Quelques jours après, un certain Japhet, fils de Bernard Mudigiri, vivant à côté de cette boutique, a dit à quelqu'un qu'il a trouvé un vélo qui appartenait à la victime et après, il a révélé qu'il a vu le corps de l'enfant dans cette brousse, en date du 21 avril 2022. Japhet et Abraham ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de Gisagara pour des raisons d'enquête tandis que le corps de l'enfant a été enterré le même jour.

### ***Quatre corps d'hommes sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke***

En date du 27 et 28 avril 2022, sur la 7<sup>ème</sup> transversale, colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke, quatre corps d'hommes sans vie ont été retrouvés par des cultivateurs de coton à moins de deux kilomètres de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC. Selon des sources sur place, en date du 27 avril 2022, vers 17 heures, ces cultivateurs ont trouvé deux corps sans vie tandis que le matin du 28 avril 2022, les mêmes cultivateurs ont vu deux autres corps d'hommes ligotés ensemble à 50 mètres du premier endroit. Selon les mêmes sources, tous ces corps sans vie avaient des blessures au niveau des côtes et de la tête. Après, ils ont alerté Pamphile Hakizimana, administrateur communal de Buganda qui a, par après donné l'ordre à la population d'enterrer ces corps dans un champ de coton.

### ***Cinq corps sans vie d'hommes retrouvés en commune Bukinanyana, province Cibitoke***

En date du 1<sup>er</sup> mai 2022, vers 7 heures, sur la colline Bihembe, zone Bumba, commune Bukinanyana, province Cibitoke, cinq corps sans vie d'hommes en tenues militaires congolaises en décomposition ont été retrouvés. Selon des sources sur place, ces corps ont été retrouvés sur la colline Bihembe, frontalière de la colline Gafumbegeti, commune Mabayi de la même province dans la réserve naturelle de la Kibira non loin de la frontière avec le Rwanda. Selon les mêmes sources, des coups de feu avaient été entendus dans cette forêt en date du 28 avril 2022.

### ***Une femme membre du parti CNDD-FDD et sa fille tuées en commune Shombo, province Karuzi***

En date du 28 avril 2022, vers 1 heure du matin, sur la colline Bukirasazi, zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi, Daphrose Hakizimana,

membre du parti CNDD-FDD, âgée de 43 ans, a été tuée, à coups de couteaux par un groupe d'hommes non identifiés qui se sont introduits dans sa maison quand elle dormait avec sa fille. Selon des sources sur place, ils ont également blessé cette fille et celle-ci a été conduite à l'hôpital de Kibimba de la province Gitega où elle a succombé de ses blessures. Selon les mêmes sources, les malfaiteurs ont également volé une somme de 60.000 fbu, un poste de radio et un téléphone portable de la fille avant de s'enfuir.

### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro***

En date du 25 avril 2022, dans la vallée de Mugano, sur la colline Ngara, commune Kayokwe, province Mwaro, un corps sans vie de Thomas Ndayizeye, âgé de 32 ans, marié, originaire de la colline Maramvya, de la même commune, a été retrouvé sous un pont par des passants. Selon des sources sur place, à côté de son corps, il y avait sa carte d'identité. Selon les mêmes sources, la victime s'était rendue au marché de Mwaro en date du 24 avril 2022 et elle n'était pas rentrée à la maison. Ce cadavre a été enterré vers le soir du même jour.

### ***Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune et province Ngozi***

En date du 28 avril 2022, au quartier Kinyami, commune et province Ngozi, un corps sans vie en décomposition de Nestor, âgé de 45 ans, originaire de la commune Mwumba, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime venait de passer une semaine sans être vue par ses amis. La cause de cette mort n'a pas été connue. Selon les mêmes sources, sa famille l'a fait enterrer le même jour.

## ***1.1.3. DES PERSONNES TUES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE***

### ***Une femme tuée en commune Mugina, province Cibitoke***

En date du 28 avril 2022, vers 22 heures, sur la sous-colline Runyanzari, colline Nyamihana, zone Rubona, commune Mugina, province Cibitoke, Aline Vyizigiro, âgée de 20 ans, a été tuée par son mari Désiré Sindayigaya, âgé de 19 ans, à l'aide d'une

corde. Selon des sources sur place, les voisins ont été alertés par un cri de la victime et ils sont intervenus mais elle était déjà morte. Selon les mêmes sources, il y avait des disputes entre la victime et son mari, qui avait juré qu'il allait le tuer. Le présumé auteur a failli être tué aussi par ces voisins n'eût été l'intervention des forces de l'ordre.

## **I.2.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

### **I.2.1. DES VIOLENCES SEUELLES ET BASEES SUR LE GENRE**

#### ***Une fillette violée en commune Rango, province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> mai 2022 indique qu'en date du 10 avril 2022, vers 12 heures, sur la colline Gitibu, commune Rango, province Kayanza, I.A.B., âgée de 6 ans, a été violée par un prénommé Edmond, âgé de 40 ans. Selon des sources sur place, la victime allait chercher du bois de chauffage dans un buisson, tout près de son domicile quand le présumé auteur l'a trompée en lui donnant un bonbon. Selon les mêmes sources, la victime a eu peur d'en parler mais suite à des douleurs qu'elle sentait au niveau de ses parties génitales, elle a fini par en parler à sa mère en date du 13 avril 2022. La victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Rango.

#### ***Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> mai 2022 indique qu'en date du 22 avril 2022, sur la sous-colline Marongo, colline Rukoma, commune Muruta, province Kayanza, Liberathe Ndayizeye, âgée de 41 ans, a été battue à coup de pierre au niveau de la tête par son mari Oscar Ntahiraja, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, Oscar Ntahiraja est venu à la maison accompagné par des hommes qui venaient prendre la récolte de maïs

de la famille mais la femme s'y est opposée. Les administratifs à la base ont infligé à Oscar une amende de deux bidons de bière. Le même jour, la victime a été évacuée vers un des CDS de la localité avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza.

#### ***Un garçon violé en commune Bugarama, province Rumonge***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> mai 2022 indique qu'en date du 24 avril 2022, dans un cabaret à Magara, commune Bugarama, province Rumonge, C.N., jeune homme, a été violé après être enivré par Vital Niyonkuru, âgé de 42 ans, chauffeur à l'entreprise Sinohydro exécutant le projet d'aménagement de la centrale hydroélectrique de Ruzibazi. Selon des sources sur place, la victime qui ne pouvait pas marcher a été conduite dans une structure sanitaire à Magara.

#### ***Une femme battue en commune Bukemba, province Rutana***

En date du 26 avril 2022, sur la colline Ruranga, zone et commune Bukemba, province Rutana, Emelyne Nibigira, âgée de 37 ans, a été battue et blessée au niveau de la tête à l'aide d'un bâton par son mari Eric Minani, âgé de 42 ans qui l'accusait de relations extraconjugales. Selon des sources sur place, Emelyne a été conduite au CDS Bukemba pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large.

### **I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES**

#### ***Un membre du parti CNL torturé en commune Kayogoro, province Makamba***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> mai 2022 indique qu'en date du 17 avril 2022, sur la colline Nyentakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, un nommé Ntirampeba, âgé d'environ 60 ans, membre du parti CNL, a été tabassé par ses deux filles Diane et

Anne, membres de la Ligue des femmes Bakenyerarugamba du parti CNDD-FDD en collaboration avec leur frère Désiré Bizabigomba, policier. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'appartenir au parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyentakara pour bénéficier des soins tandis que les présumés auteurs sont restés libres.



### **I.3.DU DROIT A LA LIBERTE**

#### **I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES**

##### ***Un membre du parti CNL enlevé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

En date du 26 avril 2022, sur la colline Nyabunyege, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Emmanuel Nzokira, membre du parti CNL, a été enlevé par Salvator Ho-

rihoze, responsable du SNR en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, il a été conduit vers un endroit inconnu. Selon les mêmes sources, la famille a cherché dans tous les cachots même au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi, en date du 27 avril 2022, mais en vain.

#### **I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT**

##### ***Deux responsables de Kira Hospital arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2022 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> avril 2022, à l'hôpital Kira Hospital-Swiss Clinic, commune Muha, Bujumbura Mairie, Docteur Christophe Sahabo, directeur de cet hôpital et Jean David Pillot, président du Conseil d'Administration, de nationalité française, ont été arrêtés par des agents du SNR, dans leur bureau dirigés par Alfred Innocent Museremu, chef du renseignement intérieur. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, après son arrestation, Docteur Christophe Sahabo a été contraint, étant au cachot, de signer une lettre de démission et en même temps, une autre lettre du Conseil d'administration a été publiée sur les réseaux sociaux en accusant cette victime de malversation. Quant à Jean David Pillot, il a été libéré le lendemain et a été intimé l'ordre de quitter le Burundi immédiatement tandis que l'autre est toujours gardé dans ce cachot jusqu'à ce jour.

##### ***Sept membres du parti CNL dont une femme arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi***

En date du 26 avril 2022, sur la colline Ruyumpu, commune Kiremba, province Ngozi, Pierre Mpa-wenimana chef de cette colline, sa femme Daphrose Nahimana, Pierre Girukwishaka, Venant Habarugira, André Ndagijimana, Jean Nsabimana et Pascal Nyabenda, tous membres du parti CNL, originaires de cette colline, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Ngozi par des membres de la milice Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, un groupe de membres de la milice Imbonerakure dont Salvator Manariyo, Pascal de cette colline demandaient illégalement une amende de 100 000 fbu à Gérard Ndayisaba. Un groupe d'autres Imbonerakure sont venus et ont commencé à tabasser le chef de colline. Selon les mêmes sources, plusieurs membres de ces deux partis politiques sont arrivés sur les lieux et se sont affrontés, de 17 heures à 1 heure du matin, du 25 au 26 avril 2022.

## **II. AUTRES FAITS SECURITAIRES**

##### ***Un policier blessé en commune Gihanga, province Bubanza***

En date du 1<sup>er</sup> mai 2022, vers 1 heure du matin, sur la colline village V, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Juvénal Nkorerimana, policier de la position dudit village a été blessé au niveau du ventre à l'aide d'une balle par son collègue Frédéric Ndahangamye. Selon des sources sur place, la victime tentait de réconcilier deux policiers en conflit sur cette position quand il a été blessé par Frédéric Ndahangamye. Selon les mêmes sources, le blessé a été conduit à l'hôpital de Murengeza, en commune Mpanda, de la même province tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la brigade de Gihanga.

##### ***Une femme blessée en commune Rugombo, province Cibitoke***

En date du 29 avril 2022, sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Aline Nibaruta, commerçante, a été blessée au niveau de la tête à l'aide d'un couteau par un militaire de la position de Mparambo accompagné des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de possession illégale d'un pagne issu d'un commerce frauduleux. Selon les mêmes sources, ce militaire appuyé par certains Imbonerakure a tenté de saisir ce pagne par force.

***Une personne blessée en commune Gatara province Kayanza***

En date du 29 avril 2022, vers le soir, sur la colline Kivuruga, commune Gatara, province Kayanza, Gilbert Nshimirimana, âgé de 31 ans, a été attaqué et blessé par Bienvenu Irakoze, son demi-frère. Selon des sources sur place, Gilbert et Bienvenu causaient dehors mais d'un coup les parents ont entendu Gilbert crier au secours après avoir été blessé au niveau du ventre à coups de poignard à l'aide d'un couteau par Bienvenu. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris le large tandis que la victime a été évacuée vers le CDS Gatara avant d'être transféré à l'hôpital Kayanza. Les mobiles de cet incident restent inconnus d'autant plus que la victime

n'a pas encore pris conscience pour révéler ce qui s'est passé.

***Destruction d'un champ de haricot en commune Buhiga, province Karuzi***

En date du 29 avril 2022, sur la colline Karuri, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Moïse, membre du parti CNDD-FDD a détruit à l'aide d'une machette un champ de haricots appartenant à Dalia Muhimpundu, membre du même parti. Selon des sources sur place, ce champ se trouve dans une propriété qui était en litiges et l'affaire avait été tranchée au profit de Dalia Muhimpundu. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi, en date du 30 avril 2022.

### ***III. CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des faits sécuritaires dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.